



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T96165
Adresse du site	124 Boulevard Rochechouart	Hauteur	R+7 (26.76m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G (700, 800,900, 1800, 2100 et 2600MHz)		
Complément d'information	Site de remplacement		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/07/2017
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	28/07/2017
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/10/2017

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Ce site de remplacement contribuera à la couverture de ce quartier en 3G et en 4G, afin de garantir une qualité, une disponibilité et une continuité de service satisfaisantes.
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 800MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 320°, 100° et 200°.
Tilts (degrés)	6°

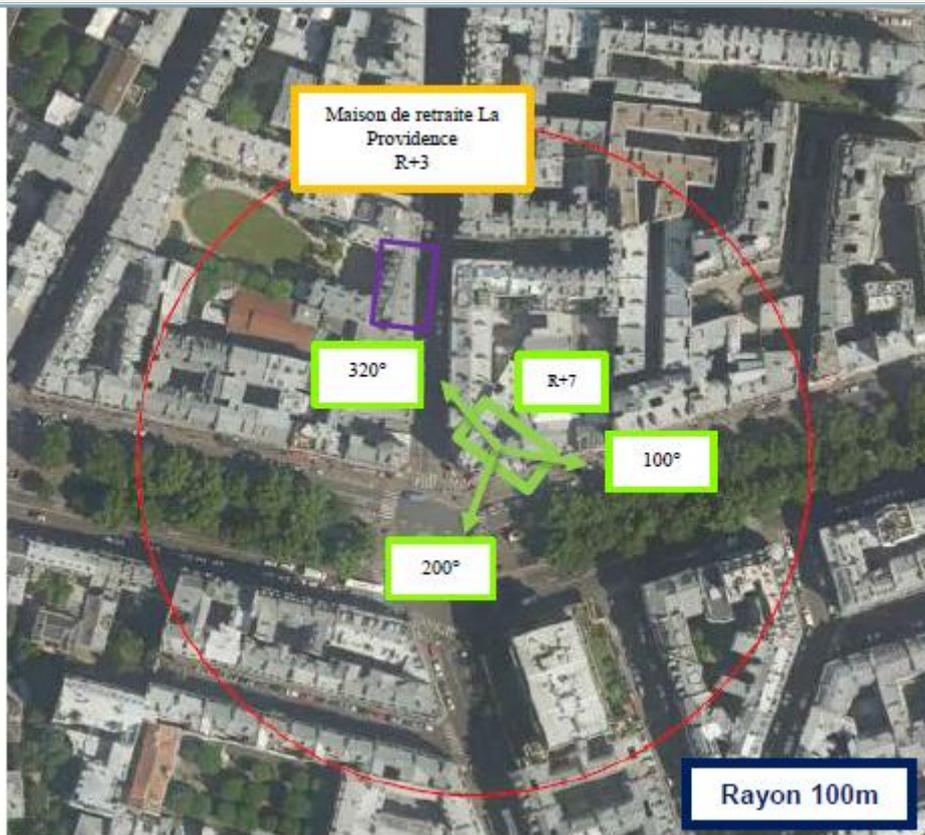
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à installer 3 antennes sur le bâtiment. Ces antennes seront dissimulées dans des intégrations paysagères en résine de type cheminée.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés derrière la cheminée, afin de diminuer l'impact visuel. Les armoires techniques seront positionnées dans un local technique au rez-de-chaussée.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	25.76m (100° et 200°) 27.36m (320°)

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



	Type	Nom	adresse	Niveau estimé
1	Maison de retraite	La Providence	77 rue des Martyrs	Inférieur à 1 V/m

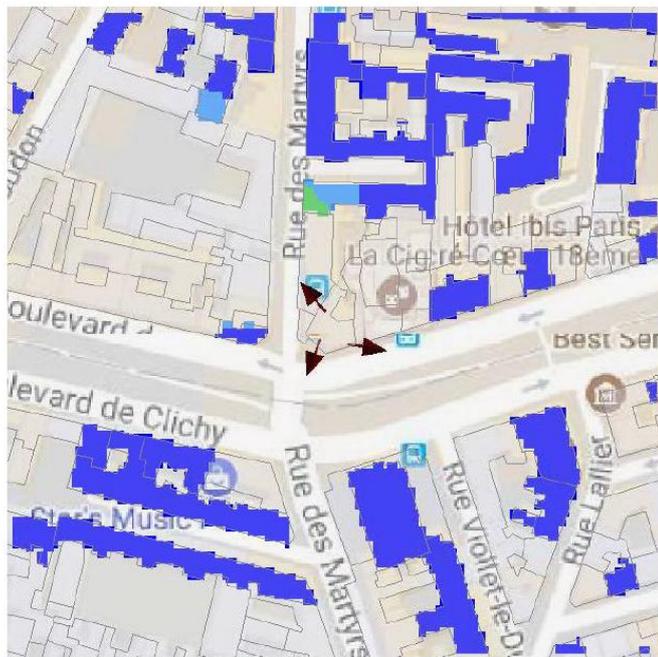
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

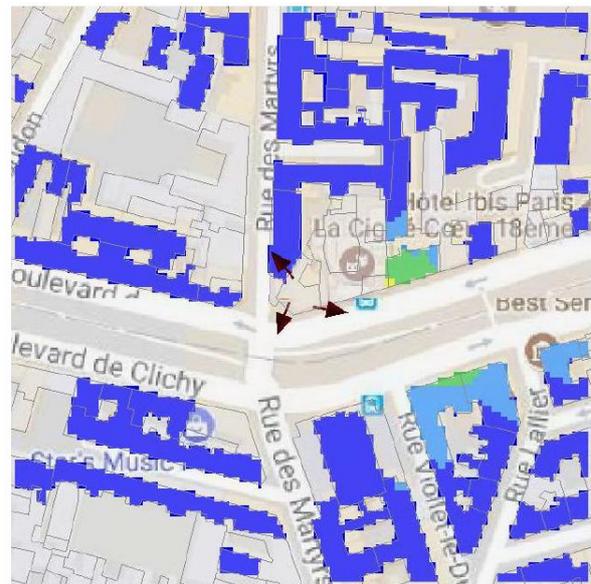
a. Azimut 320°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



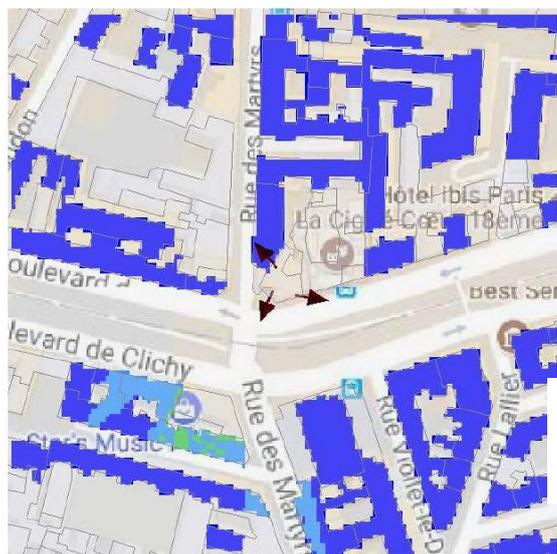
b. Azimut 100°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



c. Azimut 200°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations sont conformes au seuil de la Charte 2017

	Azimut 320°	Azimut 100°	Azimut 200°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	22.50 m	19.50 m	19.50 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 320 ° :



Azimut 100 ° :



Azimut 200 ° :

